



Démolition des trottoirs  
AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
DU LUNDI 05 FEVRIER AU  
MERCREDI 07 FEVRIER

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Place du Cristal et de l'Avenue de la République, les trottoirs se trouvant le long des commerces seront démolis par les entreprises responsables du chantier.

Cette opération est nécessaire pour réaliser le futur trottoir et les aménagements de la Place du Cristal et de l'Avenue de la République.

Le début de la démolition commencera au niveau de la BNP Paribas pour remonter progressivement l'Avenue en direction de la Départementale jusqu'au niveau du Restaurant la Muzelle.

Afin d'optimiser les phases du chantier et permettre de terminer l'Avenue de la République avant l'été, les entreprises vont réaliser ces travaux dès ce lundi et pour une durée de 3 jours.

Ainsi, du lundi 05 février jusqu'au mercredi 07 février, le cheminement piéton sur l'Avenue de la République sera déconstruit.

Pour des raisons de sécurité et en raison des nuisances causées par cette opération, la Commune sera contrainte de fermer ponctuellement l'accès piéton sur l'Avenue.

Cette fermeture sera provisoire et évoluera en fonction de l'avancée de l'entreprise.

Cette opération est nécessaire pour le réaménagement de notre centre-bourg.  
Merci de votre compréhension.